

**Décision du Maire : N°12/2025***Marchés Publics à Procédure Adaptée : Rénovation piscine Camping municipal – MAPA n°04/2025*

Le Maire de la Commune de Labenne,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 03 février 2025 chargeant Madame la Maire de prendre toute décision pour la passation des marchés publics qui peuvent être passés sans formalités, Considérant la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de la piscine et de ses plages au camping municipal Les Pins Bleus,

Vu la consultation mise en ligne sur le site départemental de dématérialisation des Landes le 04/03/2025, et sur le journal d'annonces légales « Sud-Ouest » le 04/03/2025,

Vu le rapport d'analyse,

**DECIDE****Article 1er : d'attribuer les lots suivants aux entreprises ci-dessous dénommées**

LOTS	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC
LOT 1 – Reprise d'étanchéité des bassins, du pédiluve et du bac tampon	SIMAO MPS 120 rue de Dardas 40170 Saint-Julien-En-Born	51 246.00 €	61 495.20 €
LOT 2 – Réalisation de plages en béton lissé	UNELO 465 Avenue Larrigan 40510 SEIGNOSSE	50 350.22 €	60 420.26 €
LOT 3 – Réalisation de garde-corps et clôture périphérique	IDVERDE 183 Rue du Pays d'Orthe 40230 Saint-Geours-de-Maremne	10 400.00 €	12 480.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>111 996.22 €</b>	<b>134 395.46 €</b>



**Article 2 :** Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture  
Le 10/09/2025  
Et publication/notification  
le 10/09/2025

Labenne, le 9 Septembre 2025



Stéphanie CHESSOUX